

Liste de matériel éligible - Appel à projets "Bâtiments agricoles - filières d'élevage"
Version février 2021

1 seul dossier en 2021* dans la limite du plafond d'aides annuel tous dispositifs PCAE confondus de :

- 400 000€ pour les exploitations dont l'orientation principale est l'élevage (toutes filières d'élevage)

- 200 000€ pour toutes les autres exploitations

- 250 000€ pour les structures collectives juridiquement constituées

Plancher de dépenses de 1000€/devis et 5000€/dossier

*2 dossiers pour les projets d'installation

| Poste de dépense | Filières concernées | Liste d'investissements |
|---|---------------------|--|
| FILIERES D'ELEVAGE | | |
| Modernisation des bâtiments et équipements | Apiculture | Construction de bâtiments et annexes : rénovation, extension ou construction neuve y compris équipements (espaces de stockage de miel et hausses), chambre chaude, salle d'extraction, chambre froide, salle de conditionnement, |
| | | Matériel de production : chaîne d'extraction, de filtration, de maturation et de stockage, outils de conditionnement (mise en pots et étiquetage), matériel de traitement des opercules et de la cire |
| | | Matériel de manutention : transpalette, élévateurs, chariots manuels, pompes à miel, quais de chargement et déchargement, ... |
| Amélioration des conditions sanitaires et de travail | Apiculture | Matériel de manutention des hausses et fûts de miel |
| | | Matériel d'automatisation des tâches : désoperculation, extraction, filtration, mélangeur, ... |
| | | Amélioration des conditions sanitaires via la modernisation des bâtiments et ateliers de transformation |
| Augmentation de la valeur ajoutée | Apiculture | Création d'ateliers d'élevage : appareil à inséminer, cuve en inox pour le transport, pompe distributrice, ... |

Liste de matériel éligible - Appel à projets "Bâtiments agricoles - filières d'élevage"
Version février 2021

| | | |
|---|---|---|
| Modernisation des bâtiments et équipements | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles escargots, lapins | Construction, aménagement ou rénovation de bâtiments d'élevage et annexes : terrassement, réseaux, ossature, charpente, toiture, aménagements fixes intérieurs (logettes, abreuvoirs) <i>y compris aménagement des abords de bâtiments et insertion paysagère</i> |
| | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles escargots, lapins | Construction et équipement de locaux sanitaires : aire d'isolement, local de quarantaine, de contention, stockage des médicaments vétérinaires, équipements destinés à réduire les risques de contamination |
| | bovin, ovin, caprin lait | Construction et équipement de locaux de traite et de stockage du lait : salle de traite, robot de traite, tank à lait |
| Amélioration des conditions de travail et du bien être animal | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles | Matériel destiné à l'amélioration des conditions de travail : contention, tri, pesée des animaux, barrières et cornadis, équipements de distribution de l'alimentation |
| | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles | Équipements visant l'amélioration des conditions sanitaires d'élevage et de surveillance : filets brise-vent, aération, ventilation |
| | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles | Matériels d'élevage de précision et dispositifs d'automatisation : capteurs, TIC, logiciels de gestion de troupeaux, télésurveillance |
| Amélioration de l'autonomie alimentaire des élevage | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles | Construction et équipement de stockage et séchage des fourrages : silos à grain et à fourrage, tunnels à fourrage, installations de séchage en grange |
| | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles | Matériels de préparation et de stockage des aliments à la ferme |
| | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles | Aménagements extérieurs pour les pâturages : abreuvoirs, clôture, nourrisseurs |
| | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin | Matériel de récolte et fenaison (en cas de modification du système de production) |
| Mise aux normes | bovin lait, bovin viande, ovin, caprin, porcin, volailles escargots | Mises aux normes en ce qui concerne la gestion des effluents d'élevage JA deux ans après leur installation et dont les investissements ont été prévus au PE |

Liste de matériel éligible - Appel à projets "Bâtiments agricoles - Filières végétales"
Version février 2021

1 seul dossier en 2021 dans la limite du plafond d'aides annuel tous dispositifs PCAE confondus de :
- 400 000€ pour les exploitations dont l'orientation principale est l'élevage (toutes filières d'élevage)
- 200 000€ pour toutes les autres exploitations
- 250 000€ pour les structures collectives juridiquement constituées
Plancher de dépenses de 1000€/devis et 5000€/dossier

| Filière | Définition |
|-------------------------------|---|
| Cultures spécialisées | Maraîchage (cultures intensives à multiples rotations annuelles), horticulture, pépinière, arboriculture, viticulture, PPAM, safran, cresson, champignons |
| Légumes de plein champ | Cultures légumières à une rotation annuelle |

| Poste de dépenses | Filières concernées | Liste d'investissements |
|--|--|--|
| FILIERES VEGETALES | | |
| Stockage céréales | grandes cultures | construction ou rénovation de bâtiments de stockage céréales et équipements : trieur séparateur, systèmes de ventilation et de séchage, |
| Installation de cultures et équipements | cultures spécialisées & légumes de plein champ | construction de bâtiments avec installation spécifique de stockage froid et/ou de conditionnement , y compris insertion paysagère et mise en place de dispositifs d'économie d'énergie et énergie renouvelable |
| | cultures spécialisées & légumes de plein champ | équipements de stockage et de conditionnement des productions : palox, déterrage, lavage, calibrage, triage, emballage, étiquetage, caisses plastique et bois |
| | cultures spécialisées | construction, aménagement et équipement de nouvelles serres et de nouveaux tunnels (à l'exclusion des systèmes de fertilisation et d'irrigation) <i>Un audit énergétique sera demandé en cas d'installation de chauffage</i> |
| | horticulture, pépinière | aménagement de plateforme de culture hors sol et ombrières (à l'exclusion des systèmes de fertilisation et d'irrigation) |
| Prévention des aléas climatiques | cultures spécialisées | investissements destinés à prévenir les aléas climatiques : tour antigel, filet paragrêle avec ou sans plateforme automotrice de manutention des filets, bâche anti-pluie, haie composite, brise-vent |
| Prévention du vandalisme | cultures spécialisées | investissements destinés à prévenir le site de production du vandalisme : alarmes de protection, caméras de surveillance, protection contre les animaux |
| Amélioration des conditions de travail | cultures spécialisées | matériels et aménagements de manutention : lève-palox, vide-palox, gerbeur, rolls, transpalettes |
| | horticulture, pépinière | matériels et aménagements de manutention : bras de grue, télescopique, plateau pose à terre, chariot automoteur, box métalliques, tapis convoyeur |